

Interpellation

CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS - 30 septembre 2022

Bilan et perspectives de l'activité "Écublens Plage" Quel est le point de situation après 2 éditions ?

Introduction :

La deuxième édition d'Écublens plage vient de se terminer. Je tiens à remercier la Municipalité d'avoir proposé une animation de plusieurs mois sur notre terrain en dur du Pontet. Une animation qui a permis aux écublanaïses et aux écublanaïses de partager des moments en famille et entre amis. Selon le rapport de notre Commission de gestion sur l'exercice comptable 2021 *"il y a une marge d'amélioration considérable sur le concept de cette manifestation"*.

Pourquoi cette interpellation :

Le but de cette interpellation est de demander la clarification et la position de la Municipalité sur plusieurs points concernant la manifestation. Le moment est opportun puisque nous nous situons juste après la seconde édition et 2 mois avant le vote des budgets 2023.

Rajoutons que, plusieurs points soulevés par notre Commission de gestion ne peuvent attendre une réponse en 2023, les réponses aux vœux de la COGES étant habituellement communiquées dans le rapport de gestion de l'exécutif.

Questions à la Municipalité :

Générales :

1. Quel bilan la Municipalité peut-elle dresser de ces 2 premières éditions ?
2. Est-ce qu'il y a eu plusieurs prestataires mis en concours pour l'installation d'Écublens plage ?
3. A-t-on étudié la possibilité de ne pas soumettre l'entier de la gestion (installation et exploitation) à 1 seul prestataire ? Si oui, quel en est le résultat ?
4. Y-a-t-il eu une mise au concours pour la gestion de la buvette d'Écublens plage ?

Buvette / Exploitation :

1. Une partie des revenus de la buvette est-elle reversée à la commune ?
2. Est-ce qu'un loyer a été demandé pour l'exploitation de la buvette ?
3. Qui a payé les charges variables (électricité, eau et consommables) ?
4. Qui a payé les frigos de la buvette et le matériel de cuisine ?
5. Qui a fixé les prix des consommations de la buvette ? Ont-ils été validés par la Municipalité ?
6. Qui a choisi les boissons et la nourriture proposées ? Ont-elles été validées par la Municipalité ? Répondent-elles à un cahier des charges établi par la Municipalité ?
7. Est-ce les restaurateurs de la Commune se sont plaints de l'activité de la buvette (concurrence déloyale) ?
8. Quel jugement la Municipalité porte-t-elle sur la collaboration entre l'exploitant d'Écublens plage et les organisateurs des différentes manifestations de l'été ? Festival Country, l'Abbaye des patriotes, Festival de la transition, la fête Interculturelle et le 1^{er} août ? Y a-t-il eu des retours des personnes concernées ?
9. Pourquoi l'exploitant de la buvette a-t-il utilisé des gobelets à usage unique de manière régulière ? La Municipalité est-elle en accord avec cela ?
10. Les prestations des artistes ont-elles été rémunérées ? Si oui, de quelle manière ?

Perspectives :

1. Est-ce que la Manifestation sera reconduite pour l'année prochaine ? Sommes-nous engagés avec un prestataire ? Est-ce que des changements importants sont envisagés ?
2. Est-ce que la Municipalité pourrait envisager de séparer l'activité en 2 voire 3 parties distinctes ? L'idée est de ne pas concentrer l'entier du mandat sur un seul prestataire.
 - a. *Exemple : Prestataire 1 : Installation des infrastructures
Prestataire 2 : Gestion de la Buvette et des animations*
3. Est-ce que la Municipalité est intéressée à faire évoluer le concept d'Écublens plage en y intégrant nos restaurateurs et nos sociétés locales dans la gestion de la buvette ?
Nous pourrions imaginer un tournus sur tout l'été avec la prise en charge et la remise des installations.
4. La Municipalité compte-elle donner suite au vœu n° 6 de la COGES 21-22 ?
 - a. *"que la Municipalité réfléchisse à un concept différent de celui de s'adresser qu'à un seul prestataire pour l'activité d'Écublens Plage. Nous souhaitons que l'activité se rapproche de ce qui se fait à la Galicienne de Prilly Malley, à la Coquette à Morges ou plus récemment, à la Dérupe à Bussigny.*
 - b. *Ces trois sites fonctionnent en collectif et proposent tous des produits régionaux de qualité. Leur concept exclut la recherche du bénéfice."*



Charles Koller
Les Vert-e-s d'Écublens